



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste N° : 02/2020_BFC

Fiche de poste N° : 02/2020_BFC	Poste : BRIGADE DE FORMATION CONTINUE (BFC)
Descriptif et contexte du poste	La Brigade de Formation Continue (BFC) est constituée d'enseignants PE amenés à remplacer un PE en stage de formation continue. L'enseignant de la BFC peut intervenir à tous niveaux d'enseignement, dans l'ensemble des écoles maternelles, primaires et élémentaires de Polynésie française.
Qualifications, connaissances et compétences requis	Qualifications : être professeur des écoles ou instituteur, appartenant au corps des CEPEF. Connaissances : la connaissance de l'ensemble des programmes d'enseignement actualisés pour l'ensemble des cycles est incontournable. Compétences requises : disponibilité, engagement. Bonne condition physique.
Missions	Assurer le remplacement de l'enseignant en stage, dans l'ensemble des cycles d'enseignement, dans l'ensemble des écoles de Polynésie française.
Affectation/ rattachement administratif	Rattachement administratif au Département de l'Action Pédagogique et Educative (DAPE). Rattachement fonctionnel au Pôle Formation du DAPE.
Modalités d'intervention	Possibilité d'intervention dans tous les cycles, y compris les dispositifs expérimentaux. La durée des remplacements étant liée à la durée du stage de formation continue, cette durée n'excèdera pas une semaine, sauf pour : <ul style="list-style-type: none">- Les stages de formation statutaire des Directeurs d'école nouvellement nommés (2 semaines de formation).- Les situations exceptionnelles, liées aux difficultés de transport. Avantages : indemnités de remplacement conformes à la réglementation en vigueur en PF.
Modalités de recrutement et dépôt des candidatures	>Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant : <ul style="list-style-type: none">- Fiche de candidature (cf. Annexe 1) portant l'avis de l'IEN.- Curriculum vitae.- Lettre de motivation sur papier libre, adressée au Directeur Général de l'Éducation et des Enseignements. >Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Pôle des Ressources Humaines du 1 ^{er} degré de la DGEE (par mail : brh1@education.pf). >Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant et l'IEN en charge du développement de l'enseignement des LCP, de l'anglais et du bi/plurilinguisme. > L'entretien se déroulera en deux temps : <ul style="list-style-type: none">- exposé des motivations du candidat ;- questionnement de la commission.